



Mardi 22 novembre à Luçon, à l'appel d'associations d'usagers, dont l'ADSP une centaine de personnes, des élus locaux, dont le maire de Luçon et de nombreux élus ? se sont rassemblés pour exiger le respect du droit d'accès aux soins pour tous remis en cause par le manque de médecins généralistes qui plonge des centaines de personnes dans le désarroi, l'angoisse

A cette réunion il a été démontré que la situation de déserts médicaux touchait l'ensemble du département et tous les territoires français.

En 2007 on comptait 551 médecins généralistes en Vendée, il en restait 440 en 2016.

26 % des médecins installés en Vendée sont âgés de plus de 60 ans, ce qui annonce de mauvais présages pour les années à venir

Il a été dénoncé les responsabilités politiques de tous les gouvernements qui se sont succédés depuis la mise en place du numerus-clausus voté en 1971. Il a été dénoncé le fait que dans la dernière loi santé votée en 2016, comme la loi HSPT, par les députés de droite comme du PS de Vendée, rien n'a été proposé pour lutter contre les déserts médicaux, comme par exemple la suppression du Numerus-clausus et une réforme qui contraindrait les nouveaux médecins à s'installer en début de carrière dans les bassins de vie en manque de médecins.

Le Préfet de Vendée, le directeur départemental de l'Agence régionale de santé ont reçu les associations d'usagers. Elles ont fait part de propositions concrètes pour répondre à l'angoisse des personnes qui ne peuvent plus faire renouveler leur ordonnance, avoir une consultation pour évaluer leur état de santé.

A Luçon, l'ambiance n'était pas à la renonciation au fatalisme, mais à une volonté de rassemblement et d'action pour l'exigence du droit d'accès aux soins pour tous comme le garantit la constitution française. C'est ce principe fondateur de la SECU en 1945 qui a été au cœur de cette soirée de mobilisation.